

## LA CHARTE



« Une conviction partagée »

### NOS PRINCIPES :

- Respect du client
- Respect du métier
- Respect de l'environnement
- Obligation d'information

### NOS ENGAGEMENTS :

- 1- Respecter les engagements commerciaux et répondre en tous points aux accords de la commande. Respecter les délais et horaires de livraison.
- 2- Ne s'en remettre qu'au seul référent désigné, de la commande à la livraison.
- 3- Nous nous engageons à respecter les normes en vigueur : Iso, Certifications Européennes et Françaises, de technicité, d'ergonomie et de qualité, ainsi que toutes normes en vigueur, selon les différents types d'installation.
- 4- Nous nous engageons à assurer la traçabilité de nos commandes.
- 5- Nous nous engageons à informer nos clients sur l'évolution des normes et des matériels, afin de répondre à l'exigence de leur environnement de travail.
- 6- Concepteur d'espace et fournisseur de mobilier de bureau : notre unique cœur de métier que nous exerçons avec rigueur et professionnalisme.

L'équipe Mobi-Bureau